



COMMUNE DE LABROUSSE
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du 03 mars 2026 à 20h30

Le 03 mars 2026 le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 février 2026, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Présents : Mmes CHASSAGNE Chrystel ; TOURLAN Anne ; MALGOUZOU Nathalie ; AMARAL Emmanuelle .

Mrs AURATUS Eric ; BADUEL Sébastien ; DAUDE Thierry ; THER Benoit ; Marcel BRUEL ; Géraud NOEL ; Nicolas LAMOUREUX ; OUSTRY Michel ; PRADAL Gérard.

Excusée : Mme PUYBOUFFAT Delphine.

Assistaient à la réunion : Mmes MONS Sandrine secrétaire générale de mairie ; AMBLARD Angélique en stage de reconversion.

Pouvoirs : aucun.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : Mme AMARAL Emmanuelle est désignée pour remplir cette fonction.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU)

Le CFU retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année précédente, soit du 01 janvier au 31 décembre 2025.

Section de fonctionnement

-Dépenses 492 778,37 €

-Recettes 638 232,06 €

-Résultat 145 453,69€ (N-1= 56 410,53€+ N=89 043,16€)

Principales recettes : la fiscalité 200 653 € ; la taxe sur le pylônes 113 225€.

Section d'investissement

-Dépenses 308 628,45, il était prévu 521 069 au BP, elles seront reportées au budget 2026

-Recettes 268 154,15€, il convient d'ajouter 39 307,26€ d'excédent de 2024, soit un total de 307 461,41€.

-Résultat cumulé -1 167,04€ (N=- 40 474,30 + N-1=+39 307,26€)

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 7,8 %, quand aux recettes elles augmentent de 6,19 %, donc une obligation de rigueur dans la gestion quotidienne.

En investissement les dépenses ont augmenté de 15,88 %, les recettes augmentent de 21,2 %.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Au titre de l'exercice 2025 la section d'investissement dégage un solde positif de 8 956,13€, qui permet de résorber le déficit antérieur.

Ainsi, à l'issue de l'exercice, la section d'investissement ne fait apparaître ni besoin ni excédent.

Donc le résultat global étant équilibré et nul, le budget du lotissement est définitivement clos au 31 décembre 2025.

BUDGET CCAS

L'exercice précédent (2024) la section de fonctionnement faisait apparaître un excédent reporté de 133,62€

L'exercice 2025 présente un déficit de 247,04€, donc le résultat s'établit à un déficit de 113,42€, déficit reporté intégralement en section de fonctionnement.

VENTE DE TERRAIN

Mr Didier VALENT souhaite acquérir une parcelle de terrain contigu à sa propriété située 3, route du Goul. Le document d'arpentage réalisé par le cabinet Sonial Cros suite à un échange sur site entre certains membres du conseil municipal et la famille Valent.

la surface cédée sera d'une superficie de 177m² (*parcelle AB n° 225 80 m², parcelle AB n°230 97 m²*).

Le prix de vente est fixé à 15€ du m², soit 177m² x 15 € = 2 655 € (*voir PV du CM du 28/08/2025*).

Le conseil municipal valide cette proposition.

TRAVAUX

Les travaux de l'aménagement des anciens bureaux de la mairie avancent normalement.

A la chambre n°2 (comble) il était prévu un revêtement plastique, après une visite sur de quelques conseillers municipaux, il a paru souhaitable de conserver le plancher bois malgré sa vétusté apparente, après un ponçage par quelques conseillers, celui-ci sera vitrifier.

Suite aux fortes pluies un éboulement de terrain c'est produit au chemin d'Escambous, la remise en état sera assurée pour permettre l'accès au hameau d'Escambous.

Le chemin dit de Combret n'a pas supporté la surcharge d'une benne de fumier provoquant un effondrement, la remise en état passera par un échange avec l'agriculteur.

Fin de séance 22 h 30